Réf. communale : **02/25**
No CAMAC : **242321**

AVIS D'ENQUETE

Demande autorisation préalable implantation (A)

L'enquête publique est ouverte du **14.06.2025** au **13.07.2025**

Compétence
(M) Municipale

Parcelle(s)	No ECA	Coordonnées (E / N)
110		**2530575/1166920**

Nom de la commune :	Eclépens
Nature des travaux :	Construction nouvelle
Description de l'ouvrage :	construction d'un bâtiment de 36 logements adaptés avec accompagnement et de locaux communaux
Situation :	Chemin de la Graveyre
Note de Recensement Architectural :	
Propriétaire(s) :	COMMUNE D'ECLÉPENS
Promettant(s) acquéreur(s) :	:
Droit(s) distinct(s) et permanent(s) :	LAMBERT CLÉMENT EQUITIM FONDATION DE PLACEMENT
Auteur(s) des plans :	COTTIER CÉDRIC PLAREL SA ARCHITECTES ET URBANISTES
Demande de dérogation :	--
Particularité(s) :	

Demande autorisation préalable implantation (A)
N° CAMAC : **242321**

A. AVIS D'ENQUETE

Référence communale : 02/25

Données générales

Compétence M ou ME (*) : **(M) Municipale**

1. **Commune (*) :** Eclépens
2. Lieu-dit :
   et/ou adresse (*) : Chemin de la Graveyre
3. Coordonnées (E / N) (*) : 2530575 / 1166920 *(coordonnées moyennes de l'ouvrage, par exemple: 2549170 / 1161250)*
4. No de parcelles (*) : 110
5. No ECA :
6. Note recen. architectural :

Acteurs *(si plusieurs, ajouter en page n° 14)*

7. **Propriétaire (*) :**

Nom, Prénom :	COMMUNE D'ECLÉPENS	Raison sociale :	
Adresse :	Rue du Village 24	Tél. :	0218667212
NPA / Localité :	1312 ECLÉPENS	E-mail :	admin@eclepens.ch

Promettant acquéreur :

Nom, Prénom :		Raison sociale :	
Adresse :		Tél. :	
NPA / Localité :		E-mail :	

Droit distinct et permanent :

Nom, Prénom :	LAMBERT CLÉMENT	Raison sociale :	EQUITIM FONDATION DE PLACEMENT
Adresse :	Place Bel-Air 1	Tél. :	
NPA / Localité :	1003 LAUSANNE	E-mail :	

8. **Auteur des plans (*)** *(personne physique selon art. 72 RATC)*

Projet nécessitant :	[X] Architecte [ ] Ingénieur [ ] Exception art. 106 LATC		
Nom, Prénom :	COTTIER CÉDRIC	N° REG :	32702
Profession :	architecte EPF SIA		
Raison sociale :	PLAREL SA ARCHITECTES ET URBANISTES	E-mail :	info@plarel.ch
Adresse :	Boulevard de Grancy 19a	Tél. :	0216166915
NPA / Localité :	1006 LAUSANNE	Fax :	

9. **Nature des travaux principale (*) :** *(une seule coche possible)*

[ ] Adjonction	[ ] Agrandissement	[ ] Changement / nouvelle destination des locaux
[X] Construction nouvelle	[ ] Démolition partielle	[ ] Démolition totale
[ ] Reconstruction après démolition	[ ] Reconstruction après incendie	[ ] Rénovation totale
[ ] Transformation(s)		

10. **Description de l'ouvrage (*) :**

construction d'un bâtiment de 36 logements adaptés avec accompagnement et de locaux communaux

11. **Demande de dérogation** (Base légale d'octroi, N° de l'article et mention du motif)

Particularités

12.	a) Travaux situés hors zone à bâtir (répondre aussi aux questions N° 102.1 et 102.2) (*) :	[ ] Oui [X] Non
	b) L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation ou par une décision particulière (DFIRE/MS)	[ ]
	c) L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection	[ ]
13.	a) Le projet implique un défrichement de [m^2] *(cocher aussi la question 105a.)*	[ ]
	b) Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie *(pour les arbres remarquables, voir la question 105b.)*	[ ]
	c) Le projet implique une atteinte à un biotope *(voir aussi la question N° 107)*	[ ]
14.	Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit : *(voir la question N° 38)*	[ ] I [ ] II [ ] III [ ] IV
15.	Installation soumise à étude d'impact sur l'environnement (EIE)	[ ]
16.	Ce dossier se réfère à un ancien dossier N° CAMAC (art. 72i RLATC) :	N° FAO :
17.	Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle) (*) :	[ ] Oui [X] Non

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du au

B. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES A L'AVIS D'ENQUETE

20. **Maître de l'ouvrage (*) :**

[ ] 01 CFF
[ ] 03 Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
[ ] 04 Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) ou Domaine des EPF
[ ] 05 Office fédéral des routes (OFROU)
[ ] 07 Swisscom
[ ] 08 La Poste
[ ] 10 Canton
[ ] 11 Entreprise de droit public d'un canton
[ ] 15 Commune
[ ] 16 Entreprise de droit public de la commune (transports publics, gaz, eau, électricité, etc.)
[ ] 21 Société d'assurance (sans les caisses de pension et les caisses maladies)
[ ] 22 Institution de prévoyance, caisse de pension
[ ] 23 Caisse maladie, SUVA
[ ] 24 Banque, fond immobilier, holding financière
[ ] 31 Usine d'électricité privée
[ ] 32 Usine à gaz privée
[ ] 33 Chemin de fer privé
[ ] 41 Société individuelle ou de personnes (construction, immobilier)
[ ] 42 Coopérative de logement
[ ] 43 Société de capitaux, SA, Sàrl (construction, immobilier)
[ ] 51 Société individuelle ou de personnes (industrie, artisanat, commerce)
[ ] 52 Société de capitaux, SA, Sàrl (industrie, artisanat, commerce)
[ ] 61 Particulier et hoirie
[ ] 63 Organisation internationale, ambassade
[X] 62 Autre maître d'ouvrage privé (église, fondation, association, etc.) :

Nom, Prénom :	LAMBERT CLÉMENT	Raison sociale :	EQUITIM FONDATION DE PLACEMENT
Adresse :	Place Bel-Air 1	Tél. :	+41 21 566 59 05
NPA / Localité :	1003 LAUSANNE	E-mail :	

21. **Direction des travaux (*) :**

Nom, Prénom :	À DÉFINIR	Raison sociale :	
Adresse :		Tél. :	
NPA / Localité :	1000 LAUSANNE	E-mail :	

C. CARACTERISTIQUES DE L'OUVRAGE

30. Genre de construction (aide) (*) : [X] Bâtiment [ ] Ouvrage de génie civil, aménagement extérieur [ ] Construction particulière

31. Type d'ouvrage (*) :

Approvisionnement en eau / énergie	[ ] 11 Alimentation en eau
	[ ] 12 Usines d'électricité et réseaux
	[ ] 13 Usines à gaz, réseaux et installations chimiques
	[ ] 14 Chauffage à distance
	[ ] 19 Autre
	[ ] 21 Installations d'évacuation et de traitement des eaux usées
Elimination des déchets	[ ] 22 Ordures ménagères
	[ ] 23 Autres déchets
Infrastructure routière, parking	[ ] 31 Routes nationales
	[ ] 32 Routes cantonales
	[ ] 33 Routes communales
	[ ] 34 Route, place de stationnement
	[ ] 35 Parking couvert
Autre transport et communication	[ ] 41 Constructions pour chemins de fer (yc. gare)
	[ ] 42 Constructions pour les bus et tramway
	[ ] 43 Constructions pour la navigation
	[ ] 44 Constructions pour les transports aériens
	[ ] 45 Constructions pour les communications (yc. antenne téléphonie)
	[ ] 49 Autres constructions vouées aux transports

Education, recherche, santé, loisirs, culture	[_] 51 Ecole, système d'éducation (jusqu au niveau maturité)
	[_] 52 Formation supérieure ou recherche
	[_] 53 Hôpital
	[X] 54 Foyer avec soins médicaux et/ou assistance sociale
	[_] 55 Autre établissement de santé spécialisé
	[_] 56 Installation de loisirs et de tourisme
	[_] 57 Eglise et bâtiment à but religieux
	[_] 58 Bâtiments à but culturel, musées, bibliothèques et monuments
	[_] 59 Salles omnisports et salles de sport
Autres infrastructures	[_] 61 Aménagement de berges et barrages
	[_] 62 Constructions pour la défense nationale
	[_] 69 Autres infrastructures
	[_] 71 Maison individuelle à un logement, isolée
	[_] 72 Maison individuelle à un logement, mitoyenne ou jumelle
	[_] 73 Bâtiment à plusieurs logements pour l'habitation exclusivement
	[_] 74 Bâtiment à usage mixte, principalement à usage d'habitation
	[_] 76 Foyer sans soins médicaux et/ou assistance sociale
	[_] 78 Garage, place de parc en rapport avec l'habitation
	[_] 79 Autre construction en rapport avec l'habitation
Agriculture, sylviculture	[_] 81 Construction agricole
	[_] 82 Construction sylvicole
	[_] 83 Améliorations foncières
Industrie, artisanat, commerce, services, administration	[_] 91 Fabrique, usine, atelier
	[_] 92 Halle, dépôt, silo, citerne
	[_] 93 Bât. administratif, bureaux
	[_] 94 Bât. commercial, magasin
	[_] 95 Etablissements tels que hôtel, café-restaurant, café-bar, tea-room, etc...
	[_] 96 Autres hébergements de courte durée
	[_] 99 Autre construction destinée à des activités économiques

Situation

33. Emprise de l'ouvrage (définie par le rayon autour des coordonnées E/N du projet) :

[_] 5 m [_] 10 m [X] 25 m [_] 50 m
[_] 100 m [_] 250 m [_] 500 m [_] 1000 m

34. L'ouvrage est également situé sur une autre commune :

35. Dans un plan général d'affectation (PGA) [X]
Dans un plan partiel d'affectation (PPA) [_]
Dans un plan de quartier (PQ/PQCM) [_] Nom et/ou No de la zone : Zones affectées à des besoins publics 15 LAT

36. Secteur de protection des eaux : [X] Au [_] üB *(Si zones S, cocher la question N° 115)*

37. A moins de 50 m d'une ligne ferroviaire ou jouxtant le domaine ferroviaire [_]
(joindre l'accord de l'entreprise ferroviaire selon art. 18m LCdF) (si l'accord n'a pas été délivré ou si la démarche est en cours, cocher la question N° 127)

Bruit

38. [X] a) Les degrés de sensibilité au bruit (DSB) ont déjà été attribués dans les zones d'affectation

[_] b) La construction, nouvelle ou transformée, comportant des locaux d'habitation ou des locaux d'exploitation dans lesquels des personnes séjournent régulièrement pendant des périodes prolongées, est située sur une parcelle où le DSB n'a pas encore été défini. Le DSB proposé est indiqué à la question N° 14.
(joindre la proposition de DSB du constructeur et le préavis du Service de l'environnement et de l'énergie (DGE-DIREV))

Eau potable, défense incendie

40. Alimentation en eau de boisson : [X] Réseau public [_] Alimentation privée

41. Défense incendie extérieure à partir d'une borne hydrante : [X] Existante [_] Projetée
Distance [m] : 55

Ramassage des déchets

42. a) Conteneurs ordures ménagères [_] Existant [X] Projeté
b) Différenciés [_] Existant [X] Projeté
c) Emplacement accessible aux camions ramasseurs [_]

Suppression des barrières architecturales

43. [X] La construction de locaux et installations accessibles au public, destinés à l'habitation collective ou à l'activité professionnelle, est adaptée aux besoins des personnes handicapées ou âgées *(art. 36 et 37 RLATC)*
[_] Transformation ou agrandissement de bâtiments existants : les conditions de l'art. 38 RLATC sont remplies

Equipements, installations

49. [_] Piscine démontable d'une saison à l'autre *(distribution de la directive DCPE 501 par la commune)*
[_] Piscine fixe *(voir la section Q. Sports, loisirs, campings, dortoirs ; question 356 ou 357)*

Déchets de chantier

50. [_] Si la quantité de déchets de chantier attendue (matériaux d'excavation inclus) dépasse 200 m3 ou, en cas de déconstruction ou transformation, s'il faut s'attendre à la présence de polluants dangereux (p. ex. PCB, HAP, plomb ou amiante), un plan d'élimination des déchets, comme prévu par l'OLED (art. 16) doit être fourni à l'autorité communale. lien

Efficacité énergétique et durabilité des bâtiments et constructions

55. [_] La demande est soumise aux exigences de l'exemplarité de l'État, selon la Directive DRUIDE 9.1.3 du 25 mai 2022.
Pour les bâtiments de l'État ou majoritairement subventionnées par ce dernier.

D. SURFACES, VOLUME, COÛT

		Existant	Ajouté	Supprimé	Total après trav.
60.	Surface totale des parcelles [m²]	38751	0	0	38751
61.	Surface totale en zone à bâtir [m²] (A)	32105	0	0	32105
62.	Surface bâtie [m²] (B)	0	1200	0	1200
63.	Surface brute utile des planchers [m²] (C)	0	3900	0	3900
	dont consacrée au logement [m²]	0	3200	0	3200
64.	Coefficient d'occupation du sol (COS) (B/A)				0.5
	Coefficient d'utilisation du sol (CUS) (C/A)				
65.	Cube SIA [m³]	0	13000		13000
66.	Valeur ECA ouvrage avant travaux [CHF] *Obligatoire en cas de transformation de bâtiment*	0			
	Estimation totale des travaux (CFC 2) [CHF] (*) *Honoraires et TVA compris*	10250000	CFC 1 à 5 [CHF]	12250000	

E. BATIMENT ET LOGEMENT

75. Description du projet (*)

Nb total de nouveaux bâtiments	1	Avec logements	1	Sans logements
Nb total de bâtiments transformés				
Nb total de bâtiments démolis				

(pour les détails des bâtiments veuillez remplir les fiches bâtiment pour chaque bâtiment)

F. PLACES DE STATIONNEMENT

		Existant	Ajouté	Supprimé	Total après trav.
80.	Intérieur du bâtiment, souterrain, en toiture	0	0	0	0
81.	Couverts, garages extérieurs	0	0	0	0
82.	Places non couvertes	0	41	0	41
83.	Total *(à reporter sous question N° 10)* *(Si le total est plus grand que 50 pl. veuillez cocher la question 401 a)*	0	41	0	41
84.	Nombre de places de stationnement pour les vélos *(avec ou sans l'assistance électrique)*	0	10	0	10

L. SITUATION DE L'OUVRAGE

Annexes

Environnement

101. Situation particulière
[_] Dans un plan cantonal d'affectation
[_] Dans un plan cantonal de protection *(sauf Lavaux)*

102.1 Parcelle(s) située(s) partiellement ou entièrement hors des zones à bâtir (zone agricole, viticole, alpestre, aire forestière, zone intermédiaire, zone de verdure, zone spéciale art. 50a LATC, zone agricole spécialisée art. 52a LATC, zone des hameaux, etc.)(répondre aussi à la question N° 12) (*) [_] Oui [X] Non

102.2 Travaux situés hors zone à bâtir (si constructions, installations (y compris de chantier), démolitions, changements d'affectation, conduites, fondations, mouvements de terre, accès, dépôts, etc. sont prévus, même partiellement, hors zone à bâtir) (*) [_] Oui [X] Non

102.3 Travaux ou changement d'affectation liés à une exploitation agricole. [_] 66 A

102.4 Travaux ou changement d'affectation non conformes à la destination de la zone "hors zone à bâtir" (sans lien à une exploitation agricole). [_] 66 B

102 A. L'ouvrage est protégé par un plan d'affectation ou une décision particulière (DFIRE/MS) [_]

102 B. L'ouvrage fait l'objet d'une demande de protection [_]

103. Dans l'aire forestière [_]

104. A moins de 10 m de la lisière légale de la forêt [_]

105. a) Le projet implique un défrichement de [m²] : [_] Annexe
(cocher aussi la question No 13A) (joindre la demande d'autorisation de défrichement avec justificatif)

b) Le projet implique l'abattage d'un arbre remarquable ou se trouve dans un périmètre de 15m de celui-ci. [_]
(voir aussi la question 13b)

106 A. Dans un secteur exposé à des dangers naturels (*) : [_] Oui [X] Non 43 - DN

Les cartes de danger naturel doivent être consultées sur le guichet cartographique cantonal (thème dangers naturels)

- Inondations par crues des cours d'eau (INO)	[_]	- Chutes de pierres et blocs (CPB)	[_]
- Laves torrentielles (LTO)	[_]	- Effondrement ou affaissement (EFF)	[_]
- Glissement de terrain permanent (GPP)	[_]	- Avalanches (AVA)	[_]
- Glissement de terrain spontané (GSS)	[_]	- Ruissellement (RUI)	[_]
- Inondations par remontée de lac (LAC)	[_]		

IMPORTANT : En cas de réponse positive à la question ci-dessus, merci de vous rendre sur le site de l'ECA afin de remplir le formulaire 43 DN pour chaque danger naturel gravitaire affectant la parcelle concernée par le projet de construction. Deux exemplaires du formulaire dûment signé par toutes les parties sont à joindre au dossier de demande de permis de construire.

Les anciens formulaires 43 ne sont plus valides et ne doivent plus être utilisées.

106 B. Dans un site pollué
(en cas de doute, interroger la commune ou la DGE-DIRNA-GEODE pour les décharges ou la DGE-DIREV-ASS pour les sites industriels et les lieux d'accident)
[_] Ancienne décharge [_] Site industriel pollué [_] Lieu d'accident

107. Projet portant atteinte à une espèce ou à un milieu digne de protection [_]
(selon art. 22 de la loi sur la faune du 28 septembre 1989)

108. Projet situé dans un site porté à un inventaire ou classé faune, nature et paysage [_]

110. Dans une région archéologique [_]

111. Construction protégée *(Pour les ouvrages hors zone à bâtir, voir questions 12 et 102)*
[_] A l'inventaire [_] Monument historique [_] Protection générale *(sauf Lausanne)*

Bruit

113. Projet situé dans une zone où les valeurs limites d'immission sont dépassées selon l'art. 31 OPB*(rapport acoustique nécessaire)* [_] Annexe

114. Construction d'une paroi ou d'une butte antibruit [_]

Protection des eaux

Annexes

115. Zones S de protection des eaux *(autres secteurs, cocher la question N° 36)* [_]

116. Projet situé à moins de 20 m de :
[_] la rive d'un lac [_] d'un cours d'eau à ciel ouvert [_] d'un cours d'eau sous voûtage

G. ANNEXES

90. **a) Plans**

Plan de situation *(échelle 1:500, 1:1000 ou 1:2000)* établi par un géomètre breveté ou éventuellement extrait cadastral si le dossier répond à la condition de l'art.69 al 1bis de la RLATC (*)	[X]
Plans des sous-sols, rez-de-chaussée, étages et combles, avec destination de tous les locaux et indication des mesures de prévention contre l'incendie *(échelle 1:100 ou 1:50)*	[X]
Plans des aménagements extérieurs, avec tracé précis du raccordement au réseau routier	[X]
Plans des canalisations d'eau et égouts *(eaux claires et eaux usées)*	[ ]
Coupes nécessaires à la compréhension du projet, avec profils du terrain naturel et aménagé	[X]
Dessins de toutes les façades	[ ]

En cas de locaux liés à la législation alimentaire, des plans précis de ces locaux doivent être fournis selon les exigences présentes sur le site de l'office de la consommation.

90. **b) Nombre d'exemplaires des plans**

(IMPORTANT : Saisir des nombres entiers p/ex 2,4,5...)	Demandé M	Demandé ME	Fourni
Nombre d'exemplaires pour la commune :	2	2	2
Nombre d'exemplaires pour la CAMAC :	0	0	0
Nombre total d'exemplaires remis par le mandataire :	2	2	2

91. **Documents**

	Comm.	CAMAC	Fourni
Questionnaire général complet (*) (demande d'autorisations spéciales cantonales, signatures et décision de la commune)	2	0	[X]
Procuration remise au mandataire Etablie par : [ ] Propriétaire [ ] Promettant acquéreur [ ] Maître de l'ouvrage	2	0	
Descriptif du projet, rapport technique (pour les projets importants)	2	0	[ ]
Rapport de conformité aux dispositions applicables à l'utilisation rationnelle et aux économies d'énergie, ainsi qu'aux énergies renouvelables (justificatif selon SIA 380/1)	2	0	[ ]
Documents renseignant sur le bruit extérieur, l'affectation des locaux, les éléments extérieurs et de séparation des locaux à usage sensible au bruit	2	0	[ ]
Demande d'autorisation de défrichement justificatif (art. 69 al. 13 RATC) et (art. 6 RVLFor)	2	0	[ ]
Copie de l'autorisation fédérale pour l'augmentation des effectifs d'animaux	2	0	[ ]
Approbation des plans par les CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, lettre jointe en annexe (art. 18m LCdF)	2	0	[ ]
Preuve de la démarche en cours auprès des CFF ou la société exploitant le chemin de fer privé, jointe en annexe (art. 18 LCdF)	2	0	[ ]
Calcul des évaluations du rayonnement non ionisant	2	0	[ ]
Formulaire CNA/SUVA , générateurs et récipients de vapeur et sous pression	2	0	[ ]
Rapport d'impact sur l'environnement (EIE)	2	0	[ ]
Rapport succinct OPAM (Ordonnance fédérale sur la protection contre les accidents majeurs)	2	0	[ ]
Concept de gestion des sols	2	0	[ ]
Plan schématique d'évacuation des eaux claires	2	0	[ ]
Attestation du respect des exigences de protection contre le bruit	2	0	[ ]

92. **Préavis / Attestation d'un professionnel qualifié**

Proposition de degré de sensibilité au bruit du constructeur et préavis du DGE-DIREN	2	0	[ ]
Préavis du Concordat des téleskis	2	0	[ ]
Risque de pollution de l'air (fumoirs à viande, torréfacteurs de café, séchoirs à fourrage, etc.)	2	0	[ ]
Moteurs stationnaires à combustion et turbines à gaz	2	0	[ ]

SIGNATURES

SIGNATURES DES PARTIES PRENANTES

Les soussignés déclarent avoir fourni les indications de ce formulaire et de ses annexes au plus près de leur conscience et répondent de leur exactitude.

Lieu et date : Eclepens, le 6 juin 2025

Propriétaire(s) : Prom. acquéreur(s) : Droit distinct permanent : Auteur des plans :

PLAREL SA
Bd de Grancy 19a
1006 Lausanne

Destinataire des factures (*)

(publication FAO, émoluments, frais de traitement du dossier par le canton)

Une fois la facture envoyée, une taxe de 30.-- Fr. sera perçue pour toute modification d'adresse du destinataire des factures.

Nom (*) :	LAMBERT	Prénom :	CLÉMENT
Raison sociale :	EQUITIM FONDATION	Tél. :	+41 21 566 59 05
Adresse, N° (*) :	Place Bel-Air 1	E-mail :	
N° postal (*) :	1003	Localité (*) :	LAUSANNE

Lieu, date et signature (*) : Eclepens, le 6 juin 25

Le destinataire des factures ne peut être que le propriétaire, promettant-acquéreur, bénéficiaire d'un DDP ou l'auteur des plans. **Par sa signature, il s'engage à payer les frais de publications et les émoluments qui sont dus quelle que soit l'issue de la mise à l'enquête et de la délivrance du permis de construire par la commune.** Tous les signataires sont solidaires pour le règlement des factures.

EXAMEN DU DOSSIER PAR L'AUTORITE COMMUNALE

Ouverture d'une enquête publique de 30 jours. Publication de l'avis d'enquête dans la FAO du 13.06.2025

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 14.06.25 **au** 13.07.25

Conformément à l'art. 111 LATC, octroi d'une dispense d'enquête publique le :

Responsable du dossier (*) : Liuijer Céline Tél. (*) : 021 866 72 12 Fax : —

Le collaborateur soussigné déclare avoir contrôlé tous les éléments de ce formulaire ainsi que ses annexes et atteste que ce dossier est complet et conforme aux exigences légales et réglementaires.

Sceau et signatures :

GREFFE MUNICIPAL ECLEPENS

PUBLICATION DE L'AVIS D'ENQUETE ET DELAIS DE RECEPTION DES DOSSIERS

- Vérifier qu'une FAO est prévue à la date souhaitée (attention aux numéros doubles dus aux jours fériés et aux délais spéciaux).
- La publication dans le journal local et l'affichage au pilier public sont effectués par la commune.
- Pour la FAO du mardi : la CAMAC doit avoir reçu le dossier informatique par le biais de la commune au plus tard le jeudi précédent à 16h00.
- Pour la FAO du vendredi : la CAMAC doit avoir reçu le dossier informatique par le biais de la commune au plus tard le mardi précédent à 16h00.

Résultat de l'enquête publique
Le délai d'enquête expiré, les oppositions et/ou les observations éventuelles sont immédiatement communiquées à la CAMAC pour transmission aux départements intéressés (art. 113 LATC).

Nous sommes à votre service, n'hésitez pas à prendre contact !
DITS CAMAC
Avenue de l'Université 5, 1014 Lausanne, tél. 021/316.70.21, email info.camac@vd.ch

Listes de tous les acteurs de l'avis d'enquête

Propriétaires (propriétaires n° 1 à 5)

Nom, Prénom :	COMMUNE D'ECLÉPENS	RAISON SOCIALE :	
Adresse :	Rue du Village 24		
Tél. :	0218667212	E-mail :	admin@eclepens.ch
NPA :	1312	LOCALITE :	ECLÉPENS

Droit distinct et permanent (DDP n° 1 et 2)

Nom, Prénom :	LAMBERT CLÉMENT		
RAISON SOCIALE :	EQUITIM FONDATION DE PLACEMENT	Adresse :	Place Bel-Air 1
Tél. :		E-mail :	
NPA :	1003	LOCALITE :	LAUSANNE

Auteur des plans (personne physique selon art. 72 RATC)

Nom, Prénom :	COTTIER CÉDRIC	RAISON SOCIALE :	PLAREL SA ARCHITECTES ET URBANISTES
Adresse :	Boulevard de Grancy 19a		
Tél. :	0216166915	E-mail :	info@plarel.ch
NPA :	1006	LOCALITE :	LAUSANNE